

Prêt d'honneur pour la création, la reprise et le développement

INITIATIVE NANTES

Présentation du dispositif

Le prêt d'honneur d'Initiative Nantes vise à aider les créateurs ou les repreneurs d'entreprise.

Les nouveaux entrepreneurs manquent souvent de fonds propres et un plan de financement bien calibré est l'une des clés de la réussite d'une nouvelle entreprise.

Les outils financiers de Nantes Initiative donnent accès à un financement bancaire complémentaire. Les banques sont des partenaires et elles s'appuient sur l'expertise et l'analyse de Nantes initiative.

Conditions d'attribution

Pour quels projets ?

— Présentation des projets

Ce dispositif concerne tous types de projet de création de reprise ou de développement d'entreprise. Il aide les créateurs et repreneurs d'entreprise :

- à monter le plan de financement de leur projet dans les meilleures conditions, grâce à un accompagnement personnalisé,
- à financer leur projet, grâce à l'octroi notamment d'un prêt d'honneur,
- une fois l'entreprise créée et le prêt accordé, à pérenniser la jeune entreprise pendant les 3 premières années de son développement : en lui apportant un appui et des conseils (visite de terrain, mise en place d'indicateurs adaptés, analyse des écarts entre le prévisionnel et le réel), en faisant intervenir des partenaires compétents et des experts associés pour résoudre ses difficultés ponctuelles, en lui permettant de bénéficier du parrainage d'un chef d'entreprise expérimenté et en lui ouvrant les portes des réseaux d'accompagnement locaux.

Quelles sont les particularités ?

— Entreprises inéligibles

Sont exclus du dispositif :

- le secteur agricole,
- les activités de spéculation,
- les activités contraires aux bonnes mœurs.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant de l'aide varie de :

- minimum : 2 500 €,
- maximum : 80 000 €

Critères complémentaires

- Effectif de moins de 250 salariés.

Organisme

INITIATIVE NANTES

- Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprise
8 rue Bisson
44100 NANTES
Téléphone : 02 72 56 80 35
Web : www.initiative-nantes.fr